



Arceau
Athée
Auxonne
Beaumont-sur-Vingeanne
Beire-le-Chatel
Bèze
Bézouotte
Billey
Binges
Blagny-sur-Vingeanne
Belleneuve
Bourberain
Champagne-sur-Vingeanne
Champdôtre
Charmes
Chaume-et-Courchamp
Cheuge
Cirey-les-Pontailleur
Cléry
Cuisery
Dampierre-et-Flée
Drambon
Etevaux
Flammerans
Flagey-lès-Auxonne
Fontaine-Française
Fontenelle
Heuilley-sur-Saône
Jancigny
Labergement-lès-Auxonne
Lamarche-sur-Saône
Les Maillys
Licéy-sur-Vingeanne
Magny-Montarlot
Magny-Saint-Médard
Marandeuil
Maxilly-sur-Saône
Mirebeau-sur-Bèze
Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne
Montmançon
Noiron-sur-Bèze
Oisilly
Orain
Perrigny-sur-l'Ognon
Poncey-les-Athée
Pontailleur-sur-Saône
Pont
Pouilly-sur-Vingeanne
Renève
Saint-Léger-Triey
Saint-Maurice-sur-Vingeanne
Saint-Sauveur
Saint-Seine-sur-Vingeanne
Savolles
Soirans
Soissons-sur-Nacey
Talmay
Tanay
Tellecey
Tillenay
Treclun
Trochères
Vielverge
Vievigne
Villers-les-Pots
Villers-Rotin
Vonges

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND DOLE

Place de l'Europe
39100 DOLE Cedex

Pontailleur-sur-Saône, le vendredi 15 mars 2024

Objet : Révision du Plan de Sauvegarde et de mise en valeur de la Ville de Dole

P.J : Note technique et délibération n° DEL 20240213-N06

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 3 janvier 2024, vous avez informé le PETR Val de Saône Vingeanne que le Conseil communautaire, en date du 21 décembre 2023, a arrêté le projet de révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de la Ville de Dole.

Vous m'invitez à vous faire parvenir mon avis sur cette procédure.

Après l'étude de votre dossier et l'avis technique rendu favorable, le Conseil syndical du PETR Val de Saône Vingeanne réuni en séance le 13 février 2024 émet :

- **Un avis favorable** pour le projet de révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de la Ville de Dole.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Laurent THOMAS

Président du PETR
Val de Saône Vingeanne

